

XXIII. Que l'enveloppe d'une pyramide soit enflammée, le jet de feu qui partira de son sommet allumera de plus loin toute atmosphère inflammable, aussi sera-ce de plus loin qu'elle prendra feu, quand son axe se trouvera dirigé vers quelque atmosphère primitivement enflammée ; mais comme dans l'un & dans l'autre de ces cas, les surfaces rapprochées auront peu d'étendue, l'explosion de l'air intermédiaire sera trop foible pour s'annoncer par aucun bruit capable de frapper l'oreille.

XXIV. Deux corps voisins l'un de l'autre, dont l'un est électrisé & l'autre non électrisé, doivent nécessairement se réunir ; car 10. celui qui se trouve dans la sphère d'activité du corps autour duquel la matière électrique a pris feu, est incessamment repoussé des couches les plus denses vers les moins denses ; il faut donc ( Art. XIX. ) qu'ils s'approche incessamment de ce corps.

20. Suivant ce qu'on a dit ( Art. III. ) le corps électrisé devenant une sorte d'artifice dont les jets, au cours desquels s'opposent les particules élémentaires de l'air ( Art. XIV. ) réagissent sur le corps dont ils partent, il faut qu'ils le rejettent du côté du corps non-électrique, qui ( Art. XIII. ) leur est ouvert de toutes parts, ou qui du moins ne s'oppose que foiblement à leur passage.

XXV. Deux corps électrisés se repoussent, suite nécessaire & de la vivacité ( Art. VI. ) & de la contrariété de leurs jets.

Et ce qu'on dit ici de ces corps doit pareillement se dire des particules mêmes du fluide électrique ; ces particules ont leurs petits jets, jets qui leur sont proportionnés ; donc, pour peu qu'elles s'animent, il faut qu'elles se repoussent & qu'elles se fuient.

XXVI.